



2019



Association Nationale
de **PRÉVENTION**
en **ALCOOLOGIE**
et **ADDICTOLOGIE**

A.N.P.A.A.

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ENSEMBLE, CHANGEONS LE REGARD SUR LES ADDICTIONS

“

Le coeur de
notre action :
accompagner
les personnes
en difficulté
avec des conduites
addictives et
leurs proches,
mener des actions
de prévention
auprès de tous
les publics

”



ÉDITO P. 5

I • L'ASSOCIATION

- Des dispositifs de soins adaptés à tous les besoins _____ P. 7
- Organisation _____ P. 8
- Chiffres-clés _____ P. 9

II • ACTIONS : DE LA PRÉVENTION AU SOIN

- Prévention _____ P. 11
- Formation _____ P. 13
- Accompagnement et soins _____ P. 14
- Centre de ressources _____ P. 16
- Recherche partenariale _____ P. 18

III • ENGAGEMENTS : POUR DÉFENDRE LA SANTÉ PUBLIQUE

- Lutter contre les stratégies de contournement de la loi Évin _____ P. 21
- L'association réagit dans les médias _____ P. 22
- Observatoire des pratiques de lobbying _____ P. 23

IV • VIE ASSOCIATIVE

- Le mot de la Présidente de la commission animation et vie associative P. 24
- Les commissions _____ P. 26
- Les temps forts de l'année _____ P. 27

V • RESSOURCES & PARTENAIRES P. 28



En conséquence de la crise sanitaire liée à l'épidémie de COVID-19, la publication du rapport d'activité 2019 initialement programmée en juin 2020 avec l'assemblée générale, a été reportée à septembre 2020. Durant cette période inédite, qui a bouleversé le quotidien des Français et les activités de notre association, les équipes de l'ANPAA se sont mobilisées pour assurer la continuité des soins et renforcer leur mission d'accompagnement auprès des personnes en difficulté. Il fallait notamment pour certaines d'entre elles, touchées par la précarité ou l'isolement, qu'elles puissent dans ce contexte si particulier compter sur notre mobilisation en lien avec les autres associations partenaires. À la lumière de cette crise qui a vu le lien social être mis à mal et les inégalités se creuser, l'action de l'association sur l'ensemble du territoire a eu une résonance et un rayonnement à la hauteur de cette situation exceptionnelle. Dans une enquête réalisée auprès d'un échantillon d'usagers de l'ANPAA durant le confinement, les résultats très encourageants montrent que :

71 % ont sollicité l'association pendant le confinement

92 % considéraient que les professionnels ont répondu à leurs besoins durant la période

94 % envisageaient le retour en centre de soins positivement.



Édito

Après avoir porté pendant près de 30 ans le nom Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie, notre association verra son nom et son identité visuelle évoluer en 2021. Comme plusieurs autres projets majeurs, changer d'identité visuelle nous inscrit de manière plus fidèle à ce que nous sommes devenus, une association intervenant sur l'ensemble des conduites addictives, qui sait s'adapter afin de toujours mieux répondre aux besoins des populations et de changer le regard sur les addictions.

Accompagner la société à changer de regard sur les addictions passe par le développement d'un plaidoyer de santé public ambitieux pour lequel nous nous sommes fortement mobilisés en 2019. Ainsi, nos actions en faveur du respect de la Loi Evin n'ont pas été vaines. En 2019, une taxe sur les prémix à base de vin, réclamée depuis plusieurs années par l'ANPAA, a été instaurée. Notre association a également été à la pointe du combat face au lobby parlementaire de l'alcool et a défendu avec succès le maintien de l'interdiction de la vente d'alcool dans les stades et de l'interdiction du sponsoring sportif. Ce rapport d'activité témoigne de notre mobilisation constante et déterminée face aux stratégies des alcooliers qui visent à contourner depuis son instauration, cette loi exemplaire de santé publique.

Vous trouverez également les éléments saillants de notre rapport d'observation sur les pratiques des lobbies de l'alcool mettant en lumière leur influence sur les décisions touchant à la santé publique ; l'annulation du mois sans alcool, une opération préparée par Santé publique France en est un exemple concret.

Nous avons poursuivi en 2019, le développement des activités tant au niveau des soins résidentiels et des CAARUD qu'en dispositifs de promotion de la santé et de la prévention, qui sont des axes stratégiques forts de notre association.

En 20 ans, les besoins des populations ont fortement évolué, notre association a vu ses activités doubler. Pour être à la hauteur des enjeux posés par les conduites addictives et assurer un service de qualité aux personnes que nous accompagnons, aux publics que nous sensibilisons, aux professionnels que nous formons, notre association doit se renouveler et s'adapter régulièrement. De nombreux projets ont été lancés en 2019 afin de servir notre projet associatif en cohérence avec nos valeurs et lui donneront davantage de résonance dans les années à venir.

« Rendre le meilleur service à ceux qui s'adressent à nous »

En 2020, le nouveau nom et la nouvelle identité visuelle dessineront de nouveaux horizons pour notre association et acteront notre confiance en l'avenir.

Améliorer la santé publique et rendre le meilleur service à tous ceux qui sont en difficulté et qui s'adressent à nous, est notre mission. Dans un monde incertain, notre association trouve sa voie grâce à l'engagement de tous, bénévoles et professionnels.

Ce rapport d'activité en retrace toute la richesse et la diversité. Bonne lecture !

Bernard Basset, Président de l'ANPAA
et **Nelly David**, Directrice générale

Bernard Basset

PRÉSIDENT



Nelly David

DIRECTRICE GÉNÉRALE

L'ASSOCIATION



Des dispositifs de soins en addictologie adaptés à tous les besoins

L'ANPAA gère des centres d'addictologie sur tout le territoire métropolitain, en Corse et à la Réunion.

Les CSAPA accompagnent les personnes ayant une consommation excessive, un usage nocif ou présentant une addiction ainsi que leur entourage à travers une approche pluridisciplinaire (médecin, psychologue, infirmier, éducateur, travailleur social). 80 % comprennent des Consultations Jeunes Consommateurs (CJC) dédiées aux jeunes et à leur famille. Plus de la moitié interviennent en milieu carcéral.

L'ANPAA développe depuis 2017 le **soin résidentiel**. Plusieurs dispositifs existent dans les cas où le logement ou l'hébergement des personnes accompagnées constitue un facteur de vulnérabilité pour leur santé. Les solutions proposées peuvent être de courte ou de longue durée selon les problématiques rencontrées. En 2019, l'association dispose de **91 places de soins résidentiels dans 7 départements**.

Les CAARUD accueillent les usagers de drogues exposés à des risques sanitaires et sociaux du fait de leurs modes de consommations ou des substances consommées : délivrance de matériel de réduction des risques, produits d'hygiène et aide alimentaire, dépistage et vaccination, soutien aux démarches d'accès aux droits. Les 11 CAARUD de l'ANPAA proposent un accompagnement « dans les murs », mais également dans le cadre d'unités mobiles et en milieu festif. Comme un refuge pour les usagers de drogues, le CAARUD permet de recréer ou préserver un **lien social et de maintenir l'accès aux soins**.

●
23 000
PERSONNES rencontrées
en milieu festif chaque année



105 000
PRÉSERVATIFS délivrés



410 600
SERINGUES délivrées



Les addictions en France et aujourd'hui

Alcool, tabac, drogues, médicaments, jeux et écrans... les addictions peuvent directement ou indirectement concerner tout le monde. La consommation régulière de substances psychoactives peut présenter des risques de court et long terme pour la santé (surdoses, accidents, violences, cancers) et avoir des conséquences négatives sur la vie personnelle, les activités professionnelles ou les proches des personnes touchées.

Quotidiennement, près de **13 MILLIONS**
de français fument du **TABAC**,



5 MILLIONS consomment de **L'ALCOOL**



et **900 000** du **CANNABIS***.



*Chiffres OFDT

●
Chaque année en France,
78 000 DÉCÈS
sont attribuables au **TABAC**



et **41 000 À L'ALCOOL***.



Les usages des **ÉCRANS ET JEUX VIDÉO**
s'intensifient et
sont pour certains problématiques.



*Chiffres Santé publique France

Une action ancrée dans le présent

L'action de l'ANPAA s'appuie entre autres sur des valeurs d'humanisme, d'ouverture et de justice sociale. Elle s'adresse à tous les publics touchés de près ou de loin par les addictions (personnes en difficulté et leurs proches) et s'applique à toutes les addictions (avec ou sans produit, drogues licites et illicites, poly-addictions). Son action se décline en quatre missions principales :

- Sensibiliser et agir en promotion de la santé tout au long de la vie
- Accompagner les personnes en difficulté avec des addictions et leurs proches
- Former les acteurs de terrain et conseiller en milieu professionnel
- Militer pour une politique de santé cohérente sur les addictions

ORGANISATION

La finesse de notre maillage territorial nous permet d'agir au plus près des personnes et d'adapter notre offre de prévention, d'accompagnement et de soins à la diversité des réalités locales.



1 600
Salariés

900
Bénévoles

1
conseil d'administration
composé de 24 membres

15
comités
régionaux

82
comités
territoriaux



90
établissements

1
siège à Paris
et **14**
directions régionales

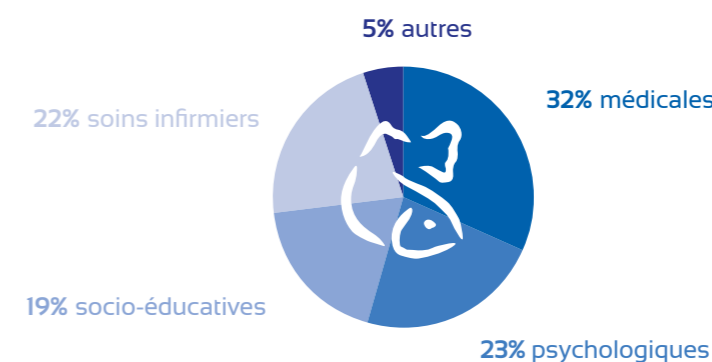
CHIFFRES-CLÉS



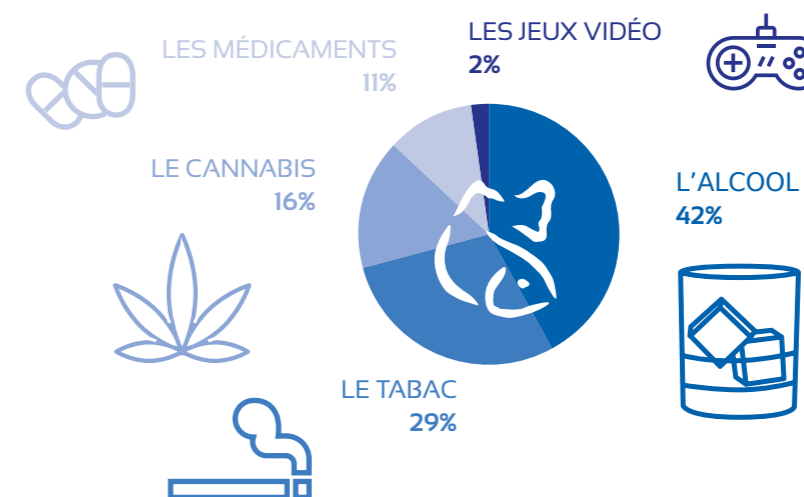
85 000 personnes accompagnées (CSAPA et CAARUD)

L'ANPAA représente **24%** de la file active de tous les CSAPA en France

438 000 consultations en CSAPA ont eu lieu, dont :



1^{res} et 2^{ndes} « conduites dommageables » :



600 formations réalisées **7 200** personnes formées

≈ **130 000** jeunes sensibilisés par an

ACTIONS : DE LA PRÉVENTION AU SOIN



À travers la diversité des actions qu'elle porte, l'ANPAA s'adresse à tous les publics, ceux en difficulté avec des addictions, à leurs proches, aux personnes particulièrement vulnérables comme les jeunes et les personnes isolées ou précaires. L'association porte également une attention particulière à la place des usagers au sein de ses structures, au bien-être des personnes accompagnées et à la qualité des dispositifs proposés.

PRÉVENTION



Travailler sur les comportements pour prévenir les risques liés aux addictions

L'ANPAA inscrit l'ensemble de ses actions dans le cadre de la promotion de la santé qui consiste à informer et éduquer chaque personne pour qu'elle dispose des outils

lui permettant de garder le contrôle de sa santé. Parce que l'éducation à la santé est un enjeu majeur, l'association, à travers des stratégies d'intervention reconnues en France ou à l'étranger pour leur efficacité (probantes ou prometteuses), s'attache par exemple à travailler sur le développement des compétences psychosociales chez les enfants dès le plus jeune âge. Cette dimension, lorsqu'elle est prise en compte tôt, apporte des bénéfices positifs et aide à prévenir la consommation de substances psychoactives à l'adolescence.



Le programme Good Behavior Game (GBG), adapté par le Groupe de Recherche sur la Vulnérabilité Sociale (GRVS) pour le contexte scolaire français fait partie des programmes probants déployés par l'association depuis plusieurs années. Il consiste en une stratégie de gestion du comportement en classe mise en œuvre par les enseignants eux-mêmes pendant que les enfants travaillent sur leurs leçons habituelles. Les séances sont présentées aux enfants comme un jeu, au cours duquel ils doivent respecter des règles de comportements clairement définies.

Des premiers résultats positifs. Les enseignants constatent :

- Une meilleure coopération et communication entre les élèves
- Une meilleure confiance et estime des élèves
- Des attitudes plus propices au travail scolaire

GBG a été expérimenté par l'ANPAA en région Grand-Est dès 2018 et déployé par deux nouvelles régions en 2019 : la Normandie et l'Île-de-France. Le prochain déploiement se fera à l'île de La Réunion. Pour les 3 ans à venir, de nouveaux axes ont été intégrés parmi lesquels :

- Le suivi des enseignants pratiquant GBG en autonomie par des conseillers pédagogiques ;
- L'inscription de GBG dans la dynamique de l'école inclusive pour développer notamment la coopération des enfants porteurs de handicap ;
- La conception d'une formation dématérialisée pour un déploiement à plus grande échelle.

« Mois sans Tabac » : une mobilisation annuelle

Pour la quatrième fois, les équipes de l'ANPAA se sont mobilisées tout au long du mois de novembre pour l'opération Mois Sans Tabac. Les villages Mois Sans Tabac mis en place dans toutes les régions ont permis aux fumeurs de rencontrer des professionnels de santé et des équipes de prévention et ainsi bénéficier de conseils personnalisés et d'une consultation gratuite avec un tabacologue. Un ensemble d'actions dans différents milieux de vie (entreprise, supermarchés, universités...) ont été menées en parallèle par les équipes de l'ANPAA.

**L'ANPAA est ambassadrice
« Mois sans Tabac » dans 4 régions :
Corse, Bretagne, Pays de la Loire et Grand-Est**



« Grâce au Moi(s) sans tabac, le public diminue sa consommation de tabac. La proportion de fumeurs quotidiens est passée en 3 ans de 25% à 23% plaçant les Pays de la Loire comme la deuxième région la moins fumeuse de France. »



Valérie Guitet, responsable du déploiement de la campagne Moi(s) sans tabac en Pays de la Loire



Un village « Mois sans Tabac » s'est tenu à Paris au centre commercial des Halles le 23 octobre 2019. Sur l'espace Partenaires, Kelly, animatrice de prévention, Cyprien et Meredith, en service civique à l'ANPAA ont répondu aux questions des fumeurs et proposé de mesurer leur taux de monoxyde de carbone grâce à un CO testeur, avant de proposer de poursuivre la démarche avec une consultation gratuite.

Une campagne pour inciter les jeunes à l'arrêt du tabac sur l'île de la Réunion

Le Programme TABADO est un dispositif novateur dans l'accompagnement à l'arrêt du tabac chez les étudiants et apprentis des lycées professionnels et centres d'apprentissage. Il propose un accompagnement au sevrage tabagique in situ, au plus près des besoins. La campagne de promotion « Et si mi arrêt fumer ? » déployée sur l'île de la Réunion a été conçue par les professionnels de prévention de l'ANPAA. Cette campagne d'affichage a été diffusée dans les établissements partenaires. Plus de 100 jeunes ont été accompagnés dans le cadre du programme. Composée de photographies mettant en avant des jeunes invités à découvrir les bénéfices d'un arrêt du tabac, la campagne amène un changement de paradigme. Elle avance des arguments positifs pour arrêter sa consommation de tabac : bénéfices sur la santé, économies, gestion du stress en surfant sur des thématiques propres au public jeune.



L'ANPAA déploie
le programme « Tabado » dans 7 régions

Renouvellement de deux agréments pour l'ANPAA

L'association a obtenu le renouvellement de ses 2 agréments qui lui permettent d'intervenir en milieu scolaire (renouvellement pour 5 ans) et d'accueillir des jeunes en service civique (renouvellement pour 3 ans). En plus des missions de soutien aux activités de prévention, deux nouvelles missions complètent l'agrément Service civique :

- Participer aux grandes campagnes nationales de santé,
- Favoriser le lien social et la participation des usagers

En 2019, l'ANPAA a accueilli
21 volontaires
en service civique



FORMATION



L'année 2019 est une année charnière pour les activités de formation de l'ANPAA. L'association accélère sa transformation digitale en lançant sa plateforme de e-learning. Cette action s'inscrit dans une stratégie plus large : structurer l'activité de la formation en visant la certification de l'organisme de formation en 2020. Ce développement s'ancre aussi dans la création et la concrétisation de partenariats solides et encourageants pour l'avenir.

511 SESSIONS DE FORMATION
ont été dispensées en 2019
par l'organisme de formation



Faciliter la mise en œuvre des bonnes pratiques avec le digital

L'ANPAA dispose d'un logiciel multifonctions activité (GI2A) utilisé par les professionnels de l'association et des structures clientes. Ce système d'information présente de nombreuses fonctionnalités qui permettent notamment d'accéder au dossier patient, de délivrer des ordonnances, de gérer des stocks ou encore de générer des statistiques. Pour l'association, l'un des enjeux était de faciliter l'appropriation du logiciel par ses utilisateurs à travers la France. Une formation à distance intégrée à une plateforme e-learning dédiée a été mise en place au cours de l'année 2019 pour répondre à ces objectifs. Avec ce premier projet de formation à distance, l'ANPAA poursuit sa transformation digitale et prépare la démarche de certification de son organisme de formation.

La démarche de certification de l'organisme de formation, une exigence de qualité

Dans la continuité de l'état des lieux mené en 2018 sur la prévention et la formation au sein de l'ANPAA, l'association a lancé la démarche de certification de son organisme de formation. Il s'agit ainsi de répondre aux enjeux induits par la réforme de la formation professionnelle et ses nécessaires évolutions. La démarche de certification qui implique les 14 directions régionales de l'association est menée de manière transversale, favorisant la coopération interrégionale et entre les régions et le siège.

Mutualiser les expertises pour prévenir les addictions en milieu professionnel

La prévention des addictions en milieu professionnel est une priorité. Cette problématique n'est pas simple à aborder pour les organisations. A l'instar du projet de partenariat avec le réseau ANACT soutenu par la MILDECA et la Direction Générale de la Santé (DGS) ainsi que la Caisse Centrale de la MSA (CCMSA) et le Groupe VYV, l'ANPAA met son expertise en commun avec ses partenaires pour accompagner les employeurs et les collectivités territoriales dans leurs démarches de prévention, notamment grâce à la création d'outils spécifiques.

ACCOMPAGNEMENT & SOINS



Les professionnels de l'ANPAA veillent à favoriser la participation et l'implication des usagers dans les différents projets d'accompagnement et de soin qu'ils proposent au sein des centres d'addictologie. Cette démarche permet d'identifier des axes d'amélioration et de faire émerger de nouvelles formes d'accompagnement.

La participation des usagers, une condition essentielle pour un accompagnement de qualité

En Auvergne-Rhône-Alpes, les usagers ont été invités à l'occasion de la fête de la musique à participer à un groupe d'expression suivi d'une scène ouverte. En créant des conditions favorables à leur implication, l'objectif était de les inviter à exprimer leur avis tout en tissant du lien social. Ce temps festif, apprécié à l'unanimité, a suscité différentes réactions chez les participants. Pour certains, il a permis de retarder la consommation. Pour d'autres, il a au contraire donné envie de consommer. Un travail a ensuite été conduit avec chaque personne pour analyser ces réactions dans le cadre d'un suivi individuel.

En Nouvelle-Aquitaine, les usagers participent pleinement à l'évaluation de la qualité de l'accompagnement qui leur est proposé. Faire contribuer les usagers en sollicitant leur avis participe – au-delà de l'objectif d'évaluation interne et d'amélioration continue – à valoriser leur parole et à leur donner confiance en les amenant à se recentrer sur le sens de l'action. D'un point de vue opérationnel, l'évaluation se fait dans le cadre d'un entretien semi-directif effectué avec un animateur de prévention et un bénévole, la présence de deux personnes permettant de limiter l'interprétation.

Améliorer la qualité de vie des usagers et leur autonomie

L'arrêt du tabac est un processus long qui nécessite un suivi par un professionnel. Partant de ce constat, dans le Doubs, en partenariat avec la maison relais « L'autre toit ¹ », l'ANPAA a lancé l'initiative « Stop au tabac en maison relais » qui vise à soutenir les bénéficiaires de la maison relais et usagers du CSAPA dans leur démarche d'arrêt. Il consiste à la mise en place d'un groupe à visée thérapeutique incluant des ateliers collectifs de réflexologie et de « Do In ² ». Proposés en complément des consultations, ces ateliers permettent d'agir sur l'anxiété des usagers.

1 • Une maison relais est une forme d'habitat adapté pour les personnes en situation de grande exclusion.

2 • Technique d'automassage issue de la médecine japonaise

● La musique, l'écoute et la rencontre comme outil de soin



En octobre 2019, l'ANPAA et l'ELSA (Equipe de Liaison et de Soins en Addictologie) du Centre Hospitalier de Pau se sont associées au Collectif Motivés pour 2 jours d'événements musicaux et poétiques à destination des publics des différentes structures sociales de l'agglomération de Pau. Les Motivés est un collectif d'artistes engagés issus du groupe ZEBDA. L'ANPAA a accueilli la résidence d'artiste du Collectif pour trois temps forts dans l'agglomération paloise. Dans le cadre d'un atelier d'expression musicale avec des usagers et des professionnels, pour une conférence chantée auprès des détenus de la Maison d'Arrêt de Pau et finalement avec un concert solidaire qui s'est tenu pour les personnes trop souvent exclues de la culture, qui n'ont pas l'habitude de participer à ce type de manifestations.

Cette rencontre riche en partage a donné lieu à la création du groupe « Passeurs de son » composé d'usagers accompagnés par l'ANPAA qui avaient participé à l'atelier de création musicale ; ils ont joué en première partie des Motivés lors du concert solidaire à Billière dans les Pyrénées-Atlantiques.

Déplacer son regard grâce à la photographie : l'exposition « Beauté et poésie » réalisée par des usagers

L'exposition installée au musée Fesch ainsi qu'à la maison d'arrêt d'Ajaccio fin 2019, est le fruit du travail créatif de deux groupes d'usagers : l'un constitué de détenus volontaires de la maison d'arrêt d'Ajaccio, l'autre des usagers du centre d'addictologie. L'objectif de ce projet était de faire travailler les participants sur deux choses qu'ils avaient potentiellement perdues du fait de leur situation, l'imagination et la créativité.



”

« À travers cette approche, différente d'un groupe thérapeutique classique, les usagers ont été invités à cheminer sur le thème de la beauté. Le contexte était plus léger que le cadre dans lequel ils ont l'habitude d'évoluer. Cela leur a permis de se recentrer et de laisser filer leur créativité. Grâce au soutien d'un photographe professionnel qui a accompagné le projet dès le début, les usagers en détention comme au centre ont bénéficié de conseils et d'un cadre pour poser un regard réflexif sur leur environnement, au-delà du geste photographique. Il en est ressorti des photos lumineuses qui ont trouvé à leur tour le regard d'observateurs au musée Fesch et à la maison d'arrêt. »



Lucie GROSCLAUDE, assistante sociale et référente milieu carcéral au CSAPA de Corse

Interventions en milieu carcéral : accompagner la sortie

Au Quartier Nouveau Concept (QNC) de la prison de Meaux-Chauconin, en Ile-de-France, l'ANPAA mène en partenariat avec le SPIP et en lien avec l'association ARES, une intervention collective et individuelle auprès des détenus du Quartier de Préparation à la Sortie (QPS). Cette action s'inscrit dans le cadre du programme « APRES » dont l'objectif est la réinsertion des personnes détenues à leur sortie de prison et le maintien de l'accompagnement personnel et professionnel des bénéficiaires. Dans ce cadre, l'ANPAA propose un accompagnement sur les conduites addictives. L'association met en place des actions collectives et des entretiens individuels aux objectifs multiples : rencontrer une intervenante en addictologie, faire le point sur les consommations, mieux connaître la mesure d'obligation de soins, être orienté vers un centre d'addictologie adapté aux besoins, etc.

“

« Le QNC existe depuis 2010 mais notre intervention a évolué. En 2010 il s'agissait d'un Quartier pour Courtes Peines (QCP). Depuis 2019, j'interviens au Quartier pour la préparation à la Sortie (QPS) avec 1 séance de sensibilisation collective par mois et 3 permanences d'entretiens individuels pour les détenus intégrant le programme « Après » de l'association ARES »

Gwénaële DUVAL, psychologue clinicienne en Seine-et-Marne

Les résultats des interventions sont encourageants. A l'issue des séances collectives, 50% des participants envisagent une démarche de soin et/ou de suivi concernant leur consommation ou leur comportement addictif, 64% souhaitent un accompagnement psychologique et 50% déclarent que leur démarche à leur sortie de prison sera une démarche personnelle.

Généralisation de l'éthylotest anti-démarrage

Le dispositif Ethylotest Anti-Démarrage (EAD), dont la préfiguration a été assurée par l'ANPAA en partenariat avec la Direction de la Sécurité Routière, a été étendu à toute la France en mars 2019. La mise en place d'un EAD par les préfectures, sur prescription des médecins agréés, est assortie d'un stage de 6 séances réalisé au sein des CSAPA. De nombreux CSAPA de l'ANPAA ont été désignés pour être référents sur ce dispositif. L'ANPAA s'est par ailleurs engagée à appuyer la formation des médecins agréés.

”

« La particularité de l'EAD est qu'il est prescrit par les médecins. Ils ont cette responsabilité pour les usagers chez qui on craint un risque de récurrence d'alcoolémie routière ou une difficulté liée à la consommation d'alcool. L'alcool représente encore aujourd'hui 30% de la mortalité sur la route. L'objectif de l'EAD est de réduire cette mortalité en pratiquant un repérage précoce. On amène ainsi les personnes à s'interroger sur leur gestion de la consommation d'alcool. D'un objectif de réduction de la consommation, on obtient un effet bénéfique en termes de sécurité publique, de santé publique et de santé individuelle ».



Dr. Patrick Daimé, Vice-Président de l'ANPAA

Un module en e-learning a été conçu pour permettre à tous les médecins de commissions des préfectures de bénéficier de la formation dispensée par le Dr. Patrick DAIME, Vice-Président de l'ANPAA.

CENTRE DE RESSOURCES



L'ANPAA c'est aussi un centre de ressources documentaires spécialisé en addictologie, accessible par mail, téléphone ou en consultation libre et gratuite au siège de l'association à Paris. Il est possible d'y retrouver des dossiers thématiques, des revues de presse, des sélections de ressources bibliographiques ainsi que les publications de l'association telles que les guides de la collection « Repères » destinée aux professionnels et les décryptages de l'association.

Le centre de ressources propose également des présentations documentaires personnalisées : réponses à des demandes d'informations, données chiffrées, articles de presse, recherches documentaires ciblées et synthèses documentaires.

Contact : documentation@anpaa.asso.fr

En 2019 :

- 148 recherches documentaires menées à la demande de bénévoles, de salariés ou de personnes extérieures à l'association.
- Un suivi documentaire continu du domaine addictologique qui génère plus de 300 alertes de veille
- A l'issue de la première phase de numérisation du fonds documentaire : 600 documents de toute nature ont été traités et 6000 pages ocrées.

PUBLICATIONS



Guides « Repères », une collection pour les professionnels

Cette collection, destinée aux professionnels du secteur de l'addictologie et de la santé, propose des repères de pratiques professionnelles. S'appuyant sur des illustrations concrètes, elle vise à réinterroger les pratiques et à améliorer la qualité des prestations au service du public. Elle est également déclinée en fiches Repères.

Huit nouvelles fiches ont été publiées en 2019 et trois ont été mises à jour :

- [Le protoxyde d'azote](#)
- [Les « cannabis » de synthèse \(spice, K2, buddha blue...\)](#)
- [Les classifications des conduites addictives](#)
- [Les bases de l'épidémiologie](#)
- [Prévention des pratiques addictives : interventions efficaces ou prometteuses](#)
- [Dépistage et traitement de l'hépatite C chez les usagers des CSAPA et CAARUD](#)
- [Etapas d'accompagnement et de soins en CSAPA – Temporalité et fin de suivi](#)
- [Faire connaître les consultations jeunes consommateurs \(CJC\)](#)
- [Dispositif d'antidémarrage par éthylotest électronique \(EAD\) et stage médico-psycho-éducatif](#) (publiée en sept. 2018, actualisée en oct. 2019)
- [Vapotage : quelle place dans la réduction des risques et des dommages liés à l'usage du tabac ?](#) (publiée en oct. 2017, actualisée en nov. 2019)
- [Prescription, dispensation, gestion et administration de médicaments en CSAPA à gestion associative](#) (publiée en mai 2018, actualisée en mai 2019)

« Décryptages », des documents d'analyse et de vulgarisation scientifique

Réalisés par les experts bénévoles de l'association, ils traitent des aspects les plus divers des addictions. En 2019, 5 Décryptages ont été publiés :

- [Décryptages N°39 - Les alcooliers et la prévention : La stratégie du Cheval de Troie](#)
- [Décryptages N°38 - Alcooliser le sport : la dernière frontière des alcooliers](#)
- [Décryptages N°37 - Le lobby du cannabis : Les grandes manœuvres dans la perspective d'une légalisation](#)
- [Décryptages N°36 - French Paradox : Histoire d'un conte à boire debout](#)
- [Décryptages N°35 - L'autorégulation des pratiques commerciales des alcooliers : Efficacité ou leurre ?](#)

RECHERCHE PARTENARIALE



Dans son champ d'actions, l'ANPAA cultive les projets de recherche partenariale. Ce mode de recherche, qui consiste à faire coopérer deux univers différents, la recherche et le milieu professionnel, offre des perspectives intéressantes à l'association. En 2019, deux projets lui ont permis de solliciter les apports de la recherche scientifique pour répondre à une problématique particulière.

La recherche au service de l'action préventive dans le cadre d'une étude sur le lien entre alcool et pratique sportive

Le projet de recherche interventionnelle, porté par l'Université de Rouen et financé par l'INCa, s'est intéressé aux liens complexes entre consommation d'alcool et pratique sportive à travers l'exemple de l'escalade et du rugby. L'originalité du projet réside notamment dans l'articulation de recherches sociologiques académiques aux actions de l'ANPAA. L'enquête s'est d'abord appuyée sur des données qualitatives et quantitatives (plus de 1600 questionnaires, 49 entretiens et nombreuses séquences d'observations), dont « les résultats tendent à mettre en évidence un effet sport marqué, les rugby(wo)men présentant une consommation plus à risque, plus conséquente et plus intense. [...] Les sports collectifs paraissent en effet générer des consommations plus importantes (Lisha, Sussman, 2010 ; Sønderlund et al., 2014). »

« De nombreux grimpeurs affirment limiter leur consommation pour des questions de sensations que l'alcool viendrait perturber, et qui sont considérées comme centrales dans le plaisir de l'activité »

Dans un second temps, les résultats ont été discutés avec des professionnels de l'ANPAA en Normandie afin de mettre en place une démarche de prévention et un dispositif adaptés aux différents publics de sportifs, spécifiques aux pratiques et duplicables dans les différents espaces sportifs. Une expérimentation a ainsi été mise en place dans une salle de bloc d'escalade.

”

« Ce projet a été bénéfique à plusieurs égards pour nous. La collaboration avec une équipe de chercheurs nous a permis de développer une expertise sur un milieu qu'on connaissait peu, le milieu du sport et des licenciés en particulier. Jusqu'à présent, nous n'avions pas réellement de liens avec le milieu sportif.

La rencontre avec de nouveaux acteurs locaux à cette occasion nous laisse espérer qu'il y aura d'autres actions de prévention qui iront dans ce sens et que nous pourrions développer des liens avec les clubs de rugby ».



Grégory Lange, chef de service dans l'Eure et en Seine-Maritime

”

« Nous voulions que ce projet s'inscrive dans le temps. Dans la démarche auprès du club d'escalade, l'idée était de faire réagir sur des affirmations en lien avec le sport et la santé et non pas d'aborder directement la thématique addictologie car dans le milieu sportif cela reste encore un sujet tabou. On a choisi, en accord avec l'équipe de recherche, de balayer plus largement la thématique « sport et santé » en combinant les thèmes : alimentation, sommeil, addictions et sécurité dans la pratique sportive. Cette action a levé des barrières et des appréhensions sur la thématique de la prévention des addictions et sur nos méthodes d'intervention en prévention ».



Raphaëlle Dubois, animatrice en Seine Maritime

« Choizitaconso », l'éducation thérapeutique appliquée au secteur médico-social

Les évolutions sociales en termes de comportements de consommation ne cessent d'avancer. Face à ces mutations, la proposition thérapeutique doit être plurielle. Fruit d'une expérience clinique de plusieurs années d'accompagnement en CSAPA, le programme Choizitaconso propose une alternative à l'abstinence et à la rechute à répétition pour les usagers qui souhaitent retrouver la capacité de consommer des boissons alcooliques. Il vise le développement de compétences psychosociales chez ces personnes afin qu'elles retrouvent la maîtrise de leur consommation. Mis en place en 2016 au CSAPA d'Avignon, « Choizitaconso » est le premier programme d'éducation thérapeutique visant la réduction des dommages liés à l'alcool, déployé dans une structure médico-sociale ; c'est aussi la première démarche formalisée sur la réduction des risques et des dommages liés à l'alcool.

Un programme en cours d'évaluation

”

« Convaincus de l'efficacité du programme, nous avons souhaité le faire évaluer scientifiquement par une équipe de recherche du laboratoire SESS-TIM, affiliée à l'Inserm, à l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) et à Aix-Marseille Université. Nous avons donc répondu à l'appel à projet dit Actions innovantes, lancé en 2018 par l'ARS PACA, dont les prérequis étaient : une équipe de soins, un institut de recherche et un collège des Usagers. Notre projet a été retenu et c'est de là, qu'est née l'étude ETHER »



Stéphanie VASSAS, directrice d'établissement dans le Vaucluse.

L'étude ETHER lancée en 2019 pour une durée de deux ans consiste à évaluer le programme Choizitaconso. Dans cette perspective, trois cohortes ont été mises en place pour comparer les formats de prise en charge et leur efficacité.

- Les usagers ayant bénéficié de « Choizitaconso » avec l'ANPAA dans le Vaucluse
- Les usagers suivis dans le cadre de leur consommation d'alcool en ambulatoire avec l'ANPAA dans les Alpes-de-Haute-Provence
- Les usagers suivis dans le cadre de leur consommation d'alcool en Soins de Suite et de Réadaptation en hospitalisation complète avec la Clinique St-Barnabé à Marseille

À l'issue de l'étude, des critères de réduction des risques dans le domaine de l'alcoologie seront identifiés par le SESSTIM, le collège des Usagers et l'ANPAA, qui seront utilisés afin de démontrer ou non l'efficacité de Choizitaconso. En outre, il s'agira d'initier une réflexion sur la transférabilité de l'intervention à d'autres contextes et/ou la possibilité de l'associer à d'autres interventions visant à réduire les risques et les dommages en utilisant des outils disponibles.

ENGAGEMENTS : POUR DEFENDRE LA SANTÉ PUBLIQUE



L'ANPAA agit durablement pour une prise de conscience des phénomènes addictifs et de leurs conséquences au niveau individuel et collectif. L'association fait des propositions pour orienter et améliorer les politiques publiques en santé et en prévention. En 2019, l'association a salué l'adoption de la taxe prémix qui visait à éviter la consommation des jeunes. Cette taxe était demandée depuis plusieurs années par l'ANPAA.

Lutter contre les stratégies de contournement

Par ses actions en justice, l'ANPAA permet de fixer des limites à un marketing qui s'inscrit en faux vis-à-vis de la loi, en faisant interdire les campagnes et les pratiques illicites et en construisant une jurisprudence qui sert de référence. En 28 ans d'application de la loi Evin, 78 affaires ont donné lieu à un jugement. Dans 85% des cas, l'illégalité des faits a été avérée.

En 2019, l'ANPAA a engagé son 100^e contentieux loi Evin

7 actions ont été engagées en 2019 concernant des publicités diffusées principalement sur les réseaux sociaux. Il est essentiel de dénoncer ces pratiques en plein essor et dont les jeunes sont les premières cibles.

Quatre victoires au TGI de Paris et une action rejetée par la Cour d'appel

✓ JANVIER 2019 • Publicité de Simply market alliant sport et alcool

Les magasins Simply market ont été condamnés pour avoir associé l'alcool au sport dans un prospectus, une cage de football et un ballon servant d'illustration à une promotion sur de la bière. L'allusion explicite au sport et à l'Euro 2016 qui se jouait au moment de la publicité a été condamnée.

✗ MAI 2019 • Présence du logo d'une marque de bière sur le site du festival de Cannes
La présence du logo d'une marque d'alcool sur un site internet ayant une activité liée au cinéma n'a pas suffi à caractériser le parrainage selon les juges. L'ANPAA n'a pas engagé de pourvoi en cassation car d'autres contentieux en cours permettront d'étayer la jurisprudence sur le parrainage.

✓ JUIN 2019 • Association du sport et de l'alcool sur les réseaux sociaux par la marque de rhum Damoiseau
Sur les réseaux sociaux, la marque de rhum Damoiseau avait multiplié les références au sport, à l'humour, et aux personnalités de la Guadeloupe, sans apposer de message sanitaire. La marque a été condamnée par voie de citation directe.

✓ SEPTEMBRE 2019 • Parrainage de Carlsberg à l'Euro 2016

Les faits concernaient le parrainage de l'Euro 2016 par Carlsberg et sa présence sur les fanzones via une marque alibi. Seule la présence de la marque sur les fanzones a été sanctionnée. Il s'agit d'une avancée significative sur une modalité publicitaire dont il est difficile d'établir les contours et la caractérisation : le sponsoring.

DÉFENSE DE LA LOI ÉVIN



NOVEMBRE 2019 • Parrainage de la Monnaie de Paris et Heineken

La cour d'appel de Paris s'est prononcée sur l'installation d'une bâche publicitaire Heineken, installée en juillet 2014 sur la façade de l'immeuble de la Monnaie de Paris. Elle a jugé illicites les visuels et publicités en faveur de la boisson alcoolique, ainsi que le slogan « Open your world » dont « la traduction littérale – ouvrez votre monde – fait allusion, outre mesure, aux prétendues vertus désinhibitrices de l'alcool, censées permettre au consommateur de s'ouvrir au monde l'environnant ce qui constitue une incitation directe à la consommation excessive d'alcool. ⁴ »

4 • Cour d'appel de Paris, Pôle 2 - chambre 2, 14 novembre 2019, n° 17/18804

L'association réagit dans les médias

La loi Evin, une loi détricotée depuis 2015

Nelly David, Directrice générale de l'ANPAA, a réagi sur la chaîne Réunion La 1ère sur la campagne publicitaire lancée par le rhum Charrette. La présence du drapeau réunionnais, symbole de la culture locale, visant à renforcer la dimension traditionnelle du produit a suscité des débats alors que l'alcool est un fléau sur l'île.



« Auparavant on ne pouvait pas faire d'association entre une origine géographique et un produit mais le détricotage depuis 2015 de la loi Evin autorise de nouveau de le faire. Cela tend pourtant à banaliser l'alcool. La campagne est massive et incite forcément à consommer plus et ne facilite pas notre action sur le terrain. Sur l'ensemble de l'île, 60 professionnels de l'ANPAA sont auprès des populations qui ont des difficultés avec l'alcool, le xamal ou toute autre drogue ».



Cet article, s'il venait à être voté un jour, multiplierait les occasions de boire, ce qui est évidemment très mauvais, notamment vis à vis des jeunes»

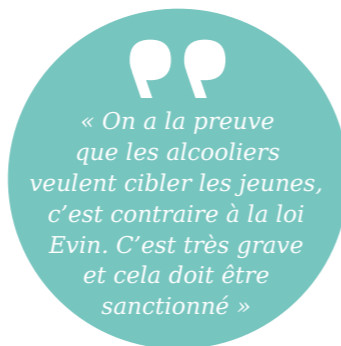
Source : France Inter, août 2019



Bernard Basset, Président de l'ANPAA

Les marques d'alcool ciblent ostensiblement les jeunes sur les réseaux sociaux

Les contenus marketing diffusés sur les réseaux par les marques d'alcool, qui visent massivement les jeunes, se multiplient ces dernières années. Les marques font de plus en plus appel aux services d'influenceurs pour promouvoir leurs produits, souvent sans aucune mention du message sanitaire pourtant obligatoire dans le cadre de la loi Evin.

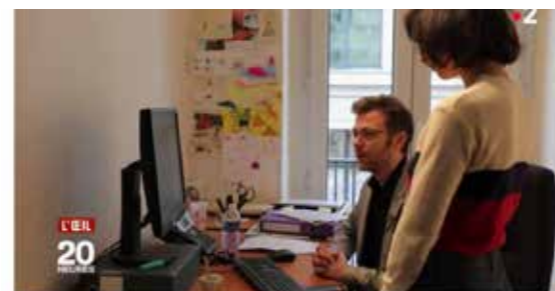


« On a la preuve que les alcooliers veulent cibler les jeunes, c'est contraire à la loi Evin. C'est très grave et cela doit être sanctionné »

Source : FRANCE 2, janvier 2019



Franck LECAS, chargé de mission loi Evin



L'œil du 20 heures
France Télévisions
Mis à jour le 18/01/2019 à 10:01
Publié le 18/01/2019 à 10:01

En se baladant, sur le réseau social à la mode Instagram, on peut tomber sur des profils d'influenceurs avec près de 600 000 abonnés. Géocyparis, par exemple, un jeune homme de 29 ans qui s'affiche dans un décor de vacances, une bière à la main.

Des députés proposent d'autoriser la vente d'alcool dans les stades

L'association d'image entre sport et alcool cristallise régulièrement les débats. Le 24 juillet 2019, 105 députés LREM ont déposé une proposition de loi pour libéraliser la vente d'alcool dans les stades des clubs professionnels. La loi Evin interdit par principe la vente d'alcool dans les stades, mais les clubs peuvent néanmoins bénéficier de 10 dérogations par an accordées par la mairie ou la préfecture. L'objectif des députés était donc de faire sauter toute notion d'interdiction. La mobilisation rapide des acteurs de santé publique, emmenés par l'ANPAA et son président Bernard Basset, a permis de couper court à cette initiative. Il est en effet prouvé que réduire la disponibilité de l'alcool permet de juguler les violences dans les enceintes sportives ⁵.

5 • Décryptages N° 15 - Sport et alcool : Les liaisons dangereuses, juin 2016



Observatoire des pratiques de lobbying des producteurs

Chaque année, l'ANPAA publie un rapport d'observation sur les pratiques des lobbies de l'alcool afin de mettre en lumière leur influence sur les décisions touchant à la santé publique. Le rapport 2019 révèle que les filières alcool, par leur intense lobbying, ont continué de nuire aux actions et politiques de prévention. L'exemple le plus frappant a été l'annulation par le Gouvernement de la campagne de prévention « Mois sans alcool » initialement prévue en janvier 2020 suite à la pression des milieux viticoles. Elle aura finalement été portée avec succès par une coalition d'associations, dont l'ANPAA.

PLFSS 2020 : l'adoption de la taxe prémix

Depuis plusieurs années, l'ANPAA demandait un alignement de la fiscalité des vins aromatisés (rosé pamplemousse et autres rouge cola) sur celle des prémix à base de spiritueux pour lesquels le législateur a fixé une taxe dissuasive en 2004. La taxe avait eu un effet quasi immédiat et conduit à une chute de 40 % des ventes de prémix en 2005. A l'époque, les boissons aromatisées à base de vin avaient été épargnées. Appelées Vinipops, ces boissons sont spécialement conçues pour les jeunes : elles sont moins alcoolisées que les vins (7 à 8°), ont des noms destinés à attirer ce segment de clientèle et sont vendues à des prix bas les rendant accessibles aux adolescents au faible pouvoir d'achat. Dans le cadre de l'examen final du PLFSS 2020, les parlementaires ont résisté aux pressions des lobbies et réussi à faire adopter l'amendement soutenu par l'ANPAA, une belle victoire pour la santé publique.

IV VIE ASSOCIATIVE



Antoinette Fouilleul

PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION
ANIMATION VIE ASSOCIATIVE



Bienveillance, diversité des hommes, des femmes et des points de vue, dialogue constructif, interactions, coopérations. C'est ce qui guide et sous-tend toutes nos actions et imprègne les pratiques dans nos activités.

Après les efforts des années précédentes pour structurer et rendre efficiente la coopération entre élus, membres actifs et salariés, les régions mettent en œuvre leur vie régionale.

De nombreuses initiatives sont à souligner. Des comités ont été créés ou recréés comme en Centre-Val de Loire, à la Réunion, en Guyane et en Alsace. Des initiatives bénévoles-salariés innovantes, des partenariats nouveaux se sont tissés.



ORGANISATION VIE ASSOCIATIVE

L'ANPAA est une association unitaire, fortement représentée dans les territoires. La vie associative est animée à trois échelons :

- **Au niveau national, 1 assemblée générale** réunit une fois par an l'ensemble des membres et élit un conseil d'administration (24 membres élus pour 6 ans) ;

Conseil d'administration	Direction générale
Assemblée générale (adhérents de tous les comités territoriaux de France)	Salariés

- **Au niveau régional, 15 comités régionaux** sont chargés d'animer la vie associative dans la région et de fixer les orientations et stratégies régionales ;

Comités régionaux	Direction générale
Assemblée régionale (adhérents de tous les comités territoriaux de la région)	Salariés

- **Au niveau territorial, 82 comités territoriaux** regroupent les membres actifs sur le territoire.

Comités territoriaux	Etablissements / Centres
Assemblée générale (adhérents de tous les comités territoriaux)	Salariés

COMMISSIONS

5 commissions sont constituées pour alimenter les réflexions du conseil d'administration

La commission d'animation de la vie associative (CAVA)

Composée de 6 membres du conseil d'administration, la CAVA a pour mission de piloter le développement du projet associatif et de ses axes stratégiques, d'accueillir et mobiliser les compétences des membres actifs au service de ce projet, de coordonner les axes de développement du projet associatif entre les différents niveaux territoriaux, régionaux, mais aussi au niveau national.

En 2019, la CAVA a notamment coordonné l'élaboration d'un guide sur la coopération bénévoles/salariés et a participé à la construction de la traditionnelle journée des vœux de l'association.

La commission scientifique

Composée de 6 membres, la commission scientifique a pour objectif de produire une aide à la réflexion et aux décisions du conseil d'administration, qu'il s'agisse des orientations générales ou des prises de position par rapport à l'actualité de l'addictologie. Elle émet également un avis sur la participation ou non de l'ANPAA à des études de recherche.

En 2019, la commission scientifique a principalement contribué à l'enquête sur les interventions non médicamenteuses réalisée en collaboration avec la FFA et publié un article scientifique intitulé « Enjeux juridiques, sociaux, et médicaux d'une légalisation du cannabis récréatif en France » dans *Alcoologie et Addictologie*.

La commission des pratiques professionnelles (CPP)

Composée de 20 membres (salariés et administrateurs), la CPP a pour objectif de produire des repères de pratiques professionnelles en matière de prévention, d'accompagnements et de soins, dans le respect des législations et réglementations en vigueur et en s'appuyant notamment sur : les recommandations des autorités sanitaires

et médico-sociales, les recommandations de pratiques cliniques, les conférences de consensus, et toutes les données validées. La commission peut être saisie par les salariés, les administrateurs, la direction générale ou s'auto-saisir.

En 2019, la CPP a produit 8 « fiches Repères » et diffusé un questionnaire d'évaluation sur la collection des « Guides Repères ».

La commission économique permanente (CEP)

Composée de 5 membres du Conseil d'administration ainsi que de la Directrice générale et du Directeur Finances-Gestion, la CEP a pour objet d'examiner et accompagner les établissements en difficulté, de préparer les propositions d'orientations budgétaires et d'examiner tout sujet concernant les investissements immobiliers, les fusions, cessions, le pool trésorerie, les fonds propres.

En 2019, en plus des analyses annuelles (Budget 2020 - Clôture des comptes 2018), la CEP a également travaillé sur les Fonds dédiés des régions et sur l'analyse de différents projets immobiliers.

La commission d'aide à la réflexion éthique

Créée en 2017 et composée de 4 membres du conseil d'administration, d'un représentant de la direction nationale des activités et d'un représentant de la commission des pratiques professionnelles, la commission d'aide à la réflexion éthique a pour missions de favoriser la réflexion sur des questionnements éthiques, d'accompagner les membres de l'ANPAA (adhérents et salariés) dans cette démarche et d'émettre des recommandations dans des domaines où les questions d'ordre éthique sont présentes.

En 2019, la commission d'aide à la réflexion éthique a répondu à une saisine du Conseil d'administration concernant un essai clinique et lui a remis ses conclusions sous forme de rapport.

TEMPS FORTS DE L'ANNÉE



Assemblée générale

L'assemblée générale de l'ANPAA s'est tenue le samedi 29 juin 2019 à Paris, en présence d'élus et d'adhérents de l'association.

Grâce à l'action de ses bénévoles, l'ANPAA participe à des instances et groupes de travail nationaux (Conseil national de la Sécurité routière, Comité d'orientation stratégique du Fond Addiction, Groupe de travail alcool de Santé publique France...) et contribue aux débats sur les addictions. Elle est présente au sein des conseils d'administration de la Fédération Française d'Addictologie, de la Société française de santé publique, de l'Alliance contre le tabac et, depuis 2019, de l'Uniopss. Elle est également partenaire du Portail Addict'Aide et de la CAMERUP.



La journée annuelle des vœux

Le 25 janvier 2019, près de 200 élus et salariés de l'ANPAA, venus de toute la France, se sont retrouvés à Paris pour la journée des vœux. Yannick Blanc, alors président de l'Agence du service civique, est notamment intervenu sur la question de l'engagement associatif.

Un projet de refonte visuelle #Imaginom2021

Alors que 2019 marquait les 30 ans du nom et du logo de l'association, un chantier de refonte d'identité visuelle a été ouvert en janvier. Rendez-vous en janvier 2021 pour découvrir cette nouvelle identité.

Journées militantes en région

Deux journées de formation au volet alcool de la loi Evin à destination des adhérents ont été organisées en Normandie et en Pays de la Loire avec l'objectif de mieux repérer les publicités manifestement contraires à la loi.

Le défi de janvier

Malgré les efforts des producteurs d'alcool et l'annulation par le Gouvernement de l'opération « Mois sans alcool » initialement prévue par Santé Publique France, la campagne inspirée du « Dry January » britannique, a été menée par les associations de santé publique sans aucun soutien de l'Etat.

Les élus de l'ANPAA, et notamment son président Bernard Basset, ont été très impliqués dans la préparation du « Défi de janvier - Dry January à la française ».



RESSOURCES & PARTENAIRES



PARTENAIRES



Addict AIDE
LE VILLAGE DES ADDICTIONS

● **Addict'Aide** est un site web dédié aux addictions qui mutualise les données de 60 acteurs du champ des addictions en proposant l'accès à l'ensemble des outils existants. Il s'adresse tant aux usagers et à leurs proches qu'aux professionnels.



● Créée à Paris en 1877, la **Société Française de Santé Publique** offre un espace ouvert à de nombreuses disciplines pour une réflexion collective et interprofessionnelle. Cette réflexion repose en particulier sur l'analyse critique des faits scientifiques et des pratiques professionnelles



● **L'Alliance contre le tabac**, association loi 1901, est une coalition créée en 1991 par le professeur Maurice Tubiana, suite à la promulgation de la loi Évin qui mène une politique engagée dans la lutte contre le tabagisme et la promotion de la santé publique.

euroware

● **Alliance européenne d'organisations non gouvernementales des champs de la santé publique et du social** travaillant sur la prévention et la réduction des dommages liés à l'alcool.



● **La Fédération Française d'Addictologie** est créée en 2000 et réunit la plupart des associations professionnelles intervenant dans les champs des addictions. La FFA a pour but l'étude, l'enseignement, la formation et la recherche dans les différents domaines des addictions, ainsi que le développement des structures médico-sociales de prévention, de soins, de réadaptation dans ces mêmes domaines.

Fédération santé habitat

● **La Fédération Santé & Habitat** vise à :

- initier un réseau d'informations, de réflexions et de formations,
- être un interlocuteur des pouvoirs publics,
- pérenniser les formes d'hébergements et leur donner les moyens de s'adapter à l'évolution des pathologies et des besoins médico-sociaux,
- diffuser l'annuaire national des appartements de coordination thérapeutique et des autres hébergements VIH où les ACT gérés par l'ANPAA sont référencés.



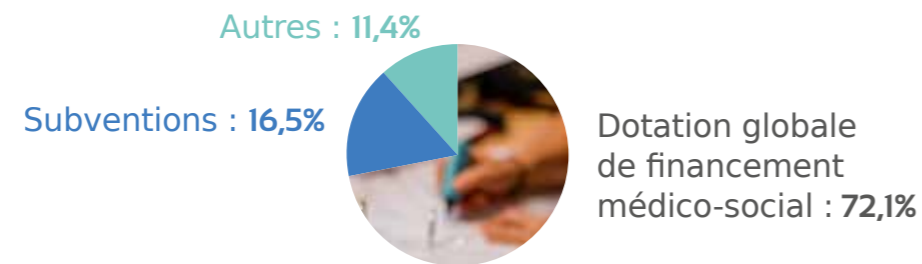
● Association reconnue d'utilité publique intervenant auprès des organismes du secteur privé à but non lucratif de solidarité. Elle regroupe 20 000 structures privées à but non lucratif du secteur social, médico-social et sanitaire, à travers 21 unions régionales (**URIOPSS**).



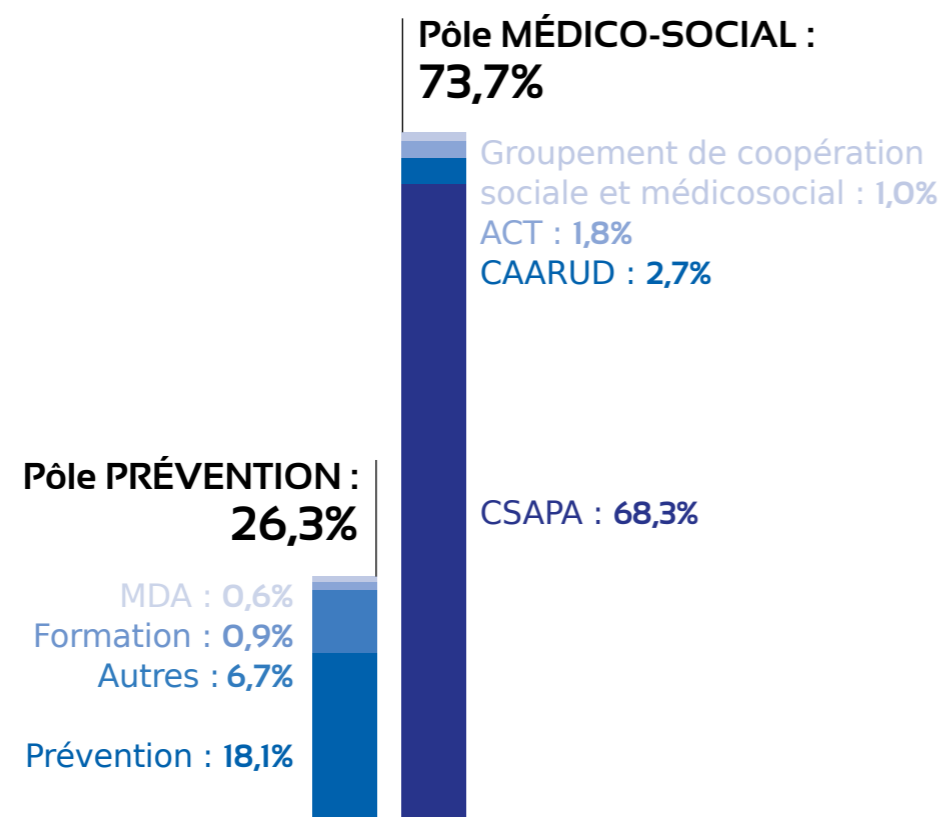
● **La Camerup**, reconnue d'utilité publique, regroupe des associations et mouvements d'entraide visant à aider les personnes en difficulté avec l'alcool et leur entourage.

FINANCES & NATURE DES DÉPENSES

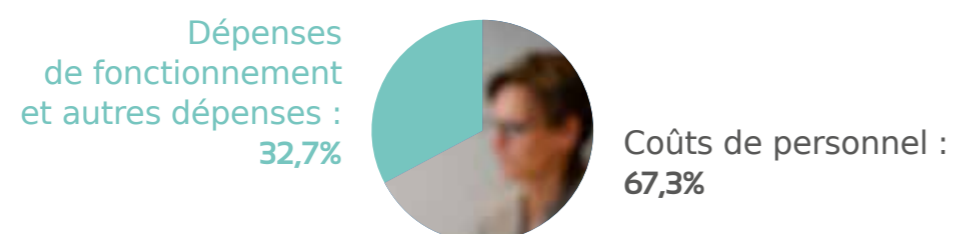
Origines des produits : 105,3 M€



Ventilation des produits par activités



Répartition des charges : 104,5 M€



“ L’humain au cœur de nos missions ”



En 2021, l'ANPAA change de nom. Rendez-vous en janvier pour découvrir notre nouvelle identité !



ANPAA - Siège


20 rue Saint-Fiacre, 75002 Paris

Tél. : 01 42 33 51 04

contact@anpaa.asso.fr • www.anpaa.fr



Suivez-nous sur :

 [anpaa_asso](#)

 [anpaa](#)

 [anpaa](#)